

**ENJEUX** n°9

**Octobre - Décembre 2001**

**LE CRIME ORGANISE EN AFRIQUE CENTRALE**

## Sommaire

### Transversale

La Guerre de l'Information, Jean Lucien Ewangué

### Dossier

La régionalisation africaine de la criminalité : un phénomène nouveau ? par Olivier VALLEE

La prolifération des sources criminelles, par Jean Bosco OYONO

Criminalité organisée et insécurité au Cameroun, Yves Alexandre CHOUALA

Flux d'armes vers le Congo-Kinshasa, Par Georges BERGHEZAN

Activités criminelles et blanchiment des capitaux en Afrique centrale, par Abissama ONONA

### Tendances

L'hyperpuissance américaine face au défi de l'hypercentrisme islamiste : l'onde de choc des attentats du 11 septembre 2001

Les conditions d'un fonctionnement efficient de la bourse des valeurs d'Afrique centrale (incomplet)

République centrafricaine : entre putsh(s), déliquescence politique et désespérance sociale, ADO

### Humeur

Homéomorphe

### Biblio

Atlas mondial des drogues

Les chemins de la guerre et de la paix

## La Guerre de l'Information

Jean Lucien Ewangué/ Journaliste Principal-MINCOM

L'avènement de la société informationnelle et communicationnelle s'est accompagné d'une véritable explosion médiatique. Celle-ci a été rendue possible grâce au développement prodigieux de la technologie des réseaux interconnectés. Les entreprises de communication se livrent aujourd'hui à une véritable guerre informationnelle. L'offre de l'image, du son et de l'écrit s'est multipliée à l'infini. Dans cet univers concurrentiel, les téléspectateurs du monde entier sont les premiers bénéficiaires. Ils ont désormais la possibilité de choisir dans un vaste éventail de programmes<sup>1</sup>. Cependant, cette surabondance de l'information représente un enjeu à bien des égards stratégiques. Elle est en effet au cœur de nouvelles stratégies de pouvoir, d'influence et de conquête. Dans un article célèbre paru dans *Foreign Affairs en 1996*, Joseph Nye affirmait que : « *Le pays qui gèrera le mieux la révolution de l'information sera plus puissant que tout autre. Et dans l'avenir prévisible, ce pays, ce sont les Etats-Unis.,* » car seuls à disposer « *d'un subtil avantage comparatif : leur capacité de collecte, de traitement et de diffusion de l'information, qui, sans nul doute, s'accroîtra encore au cours de la prochaine décennie.* »<sup>2</sup> » Propos à relent prophétique et teinté de chauvinisme, certes, mais non dénués d'une certaine pertinence, au regard de l'impact des technologies informatiques sur les stratégies économique-diplomatiques et militaires.

### ➤ Société de l'information et stratégies économique-diplomatiques

Dans la nouvelle économie du savoir, l'accès à l'information, et son nouveau vecteur mondial, Internet, devient la clé de la réussite économique, l'information stratégique est le pilier de la compétitivité économique. Les performances d'une entreprise tiennent à sa capacité à gérer les informations, aussi bien celles qui concernent son environnement (le marché) que son fonctionnement interne. L'information joue un rôle essentiel dans le processus de production des entreprises qui recherchent la performance. C'est elle qui détermine le lancement d'un nouveau produit sur le marché par exemple. Le développement du phénomène d'externalisation qu'on observe actuellement à l'échelle mondiale est lié à l'inflation informationnelle et à sa facilité d'acquisition. De même il existe une étroite relation entre l'informatisation et la productivité.

Bien plus, il existe actuellement un large consensus pour considérer les NTIC comme un puissant moteur de la croissance économique. Les économistes américains attribuent par exemple le tiers de la croissance économique soutenue de leur pays ces dix dernières années au boom des NTIC et des activités et services qui s'y greffent. Tout est donc mis en œuvre pour consolider les positions acquises sur le marché et trouver de nouveaux débouchés pour les firmes technologiques. Sur ce terrain, les Américains apparaissent comme les plus agressifs. Ils multiplient des stratégies pour conquérir de nouveaux marchés. Celles-ci vont de l'abaissement des coûts de communication aux offres forfaitaires d'accès à Internet, en passant par, l'amélioration des services et la production des contenus<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Yves Eudes, « Mutation de l'industrie des programmes aux Etats-Unis : des chaînes de télévision par centaines, » *Le Monde diplomatique*, mars 1996.

<sup>2</sup> Joseph S. Nye, « America's Information Edge, » *Foreign Affairs* (Mars-avril 1996), pp.20.

<sup>3</sup> Philippe Barbet, « Les nouvelles technologies au service de la guerre commerciale. Les Etats-Unis et l'« hégémonie numérique », *La Revue internationale et stratégique*, n° 42 (été 2001) pp.59-63.

En outre, la régulation de l'information à travers son vecteur mondial Internet est un enjeu stratégique pour les Etats, une expression de leur identité et souveraineté. C'est ce qui explique la grande divergence entre la vision « libérale et libertaire » américaine et la vision de « l'Etat protecteur » européen<sup>4</sup>. La diplomatie numérique américaine veut créer une vaste zone de libre-échange à l'échelle planétaire afin d'asseoir l'hégémonisme numérique des Etats-Unis. Pour cela, elle s'appuie sur deux piliers : l'Information Technology Agreement (ITA) de l'OMC et l'Accord sur les télécommunications de base de l'OMC. Le premier élimine toutes les barrières douanières dans les domaines des échanges de semi-conducteurs, d'ordinateurs et d'équipements informatiques, ce qui profite aux industries de haute technologie américaines ; et la deuxième dérègle le secteur mondial des télécommunications<sup>5</sup>.

Pour faire face au rouleau compresseur de la diplomatie numérique américaine, l'Europe a adopté en octobre 1998 la Directive européenne sur la protection des données personnelles qui impose aux pays membres un contrôle étatique sur les données personnelles. C'est ce même souci qui a plus ou moins guidé l'Europe dans le choix de la norme « troisième génération » UMTS, évolution de la norme « deuxième génération » GSM, malgré la forte campagne de lobbying des industriels et membres du gouvernement américains qui craignaient une éventuelle incompatibilité avec leurs normes de téléphonie mobile et une concurrence accrue pour le contrôle de l'immense marché chinois<sup>6</sup>. Bien évidemment l'Afrique assiste en spectateur passif à cette nouvelle guerre de l'information.

➤ Société de l'information et stratégies militaires.

Dans un ouvrage retentissant, Alain Woodrow posait une question fondamentale : Les médias. Quatrième pouvoir ou cinquième colonne ?<sup>7</sup> Cette interrogation a toute sa pertinence aujourd'hui, car on observe qu'avec l'explosion médiatique, la guerre de l'information pénètre les sphères économiques et affectent nos manières de voir, de penser et d'agir. Dans l'histoire de la communication, les médias n'ont jamais été aussi autant utilisés comme outil à la fois instrumental et conceptuel. Ils permettent de remplacer la contrainte physique de l'Etat ou des puissances économiques par la violence symbolique. A l'ère de l'information, la manipulation médiatique est devenue une redoutable arme de guerre. Lors des conflits, l'utilisation des images joue un rôle essentiel sur le moral des troupes et dans la réaction des opinions publiques. La manipulation programmée des médias justifie les attaques et les bombardements. La guerre du Golfe ou le conflit israëlo-palestinien sont des parfaites illustrations de la « manœuvre médiatique » ou le « viol des foules. »

Dans un monde qui est devenu un cyber espace où les frontières naturelles sont abolies, l'information est devenue un enjeu stratégique qui éclaire les décisions des hommes politiques, des chefs militaires ou des leaders d'entreprises. La maîtrise de l'information donne un avantage décisif à celui qui la détient.

Avec la montée croissante de l'incertitude, les scénarios de guerre sont devenus à la fois complexes et nombreux. Les militaires doivent désormais apprendre à travailler dans le flou. La recherche de l'information exacte et utile devient une préoccupation constante dans l'élaboration de toute stratégie militaire. Dans un contexte où la puissance se mesure de plus en plus en termes de savoir, la victoire est acquise dès lors que les réseaux de communication

---

<sup>4</sup> Thomas Marten, « Y a-t-il une fracture numérique transatlantique ? » Géoéconomie, n° 16 ( hiver 2000/2001), pp.30-35.

<sup>5</sup> Barbet, Ibid.

<sup>6</sup> Marten, Ibid., pp.33-34.

<sup>7</sup> Alain Woodrow, Les médias. Quatrième pouvoir ou cinquième colonne ? Paris : éditions du Félin, 1996.

de l'ennemi sont contrôlés, détruits ou désorganisés. Ce qui compte avant tout désormais, c'est de connaître les intentions de l'adversaire, afin d'anticiper ses actions, le neutraliser et le mettre hors d'état de nuire.

Dans ce nouveau contexte géostratégique, le renseignement, qui repose sur l'information, acquiert une dimension nouvelle. Il s'inscrit au cœur de la stratégie militaire et apparaît comme l'arme décisive dans le conflit<sup>8</sup>. Toutefois, avec le flux croissant de l'information, le véritable problème n'est plus où trouver l'information, mais comment trier dans cet écheveau l'information utile et sensible, celle qui fera la différence. La solution à ce problème semble être dans l'amélioration des techniques en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information, mais aussi dans la formation efficiente des hommes chargés du renseignement

Pour André Krepinevich, « l'élément déterminant du succès dans les conflits du futur pourrait de plus en plus résider dans la faculté de créer et d'accroître le décalage d'information entre amis et ennemis<sup>9</sup>. » Les stratèges militaires et les *thinks tanks* américains ont bien perçu cet enjeu nouveau et mènent depuis quelques années une intense réflexion sur le concept de « la guerre de l'information » dans le cadre de la *Revolution in the Military Affairs* (RMA)<sup>10</sup>

D'une façon générale, écrit Paul-Yvan de Saint germain, pour les Américains, « l'ensemble du théâtre d'opérations doit être conçu comme un unique système intégré, innervé par des réseaux d'information de toutes sortes, y compris des réseaux commerciaux et le téléphone public, et assurant diverses fonctions (observations, feux, logistiques, etc...) qui, bien qu'étant différents, ne peuvent plus être considérées isolément les uns des autres ou réalisés de manière séquentielle.<sup>11</sup> » Ainsi, l'information apparaît à la fois comme un « moyen de faire la guerre », un « milieu », un « environnement », et un « enjeu ».

Concept central de la RMA, l'« *Information Warfare* » -la guerre de l'information- se déploie tout azimuts. Elle est guerre pour la recherche, la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information. Mais elle est aussi guerre électronique, à la fois offensive et défensive. Elle consiste en effet à « attaquer » les circuits électroniques de l'adversaire pour les brouiller, les désorganiser, les détruire à l'aide de « virus », de « bombes logiques » ou de « bogues ». Il s'agit aussi de sécuriser son système informatique contre les agressions extérieures. Les « cyber-criminels » sont au service des grandes entreprises et des Etats. Les Américains ont déjà mis sur pied leurs premiers bataillons de « guerriers de l'information » (les *I-Warriors*) chargés de protéger leur cyber espace informatique et porter la guerre chez l'ennemi<sup>12</sup>. Ces *I-Warriors* déclenchent de temps en temps leur signal d'alerte maximale contre une éventuelle attaque virale, histoire de tester leur système de défense informatique. La guerre de l'information ne fait que commencer.

---

<sup>8</sup> Francis Beau, Renseignement et société de l'information. Paris : Fondation pour les études de défense, 1997.

<sup>9</sup> Stratégies, Paris, n°65, janvier 1997.

<sup>10</sup> Lire Lt. Cl. B. Richet, « L'approche américaine en matière d'évolution de stratégie, » Enjeux, n° 7 et 8 (Avril-juin et juillet-septembre 2001) ; Maurice Najman, « Du maintien de l'ordre aux guerres de haute technologie. Les Américains préparent les armes du XXIème siècle, » Le Monde diplomatique, février 1998.

<sup>11</sup> Paul-Yvan de Saint-Germain, « La prospective de défense, » Perspectives stratégiques, n°33 (Décembre 1997).

<sup>12</sup> Najman, Ibid.

# **LA PROLIFERATION DES SOURCES CRIMINELLES : EFFET DE CONTAGION, INTERNALISATION ET TRANSNATIONALISATION DU CRIME**

Par Jean Bosco OYONO

Jusqu'au début des années 90, le mythe de l'Italie et des Etats-Unis comme berceau de la mafia, et de ce fait toutes les formes de crimes organisés étaient toujours prédominantes.

Aujourd'hui, l'ex union soviétique, l'Australie, l'ensemble du continent africain, tous les pays de l'Europe de l'ouest... sont victimes de la criminalité mafieuse.

La renaissance mondiale de ce phénomène a coïncidé avec le fait qu'il est devenu impossible de contrôler la criminalité internationale. Ainsi, longtemps négligée, voire sous estimée, la menace d'un crime international organisé dévoile dans toute son ampleur en même temps que l'effet mondialisation. Ce qui se met en place actuellement est un monde sous-terrain, en plein développement, n'épargnant ni l'économie, ni les Etats Unis, ni les politiques, mettant en péril la survie des réformes politiques, économiques en cours, avec pour corollaires des conséquences sur notre sécurité.

Les mafias se nourrissent du désordre, développent des politiques criminelles et s'installent ou peuvent facilement faire d'énormes profits. Elles n'ont ni allégeance nationale, ni loi, ni frontière, si ce n'est celles qui s'imposent à elles mêmes.

Tout bien pensé, l'Afrique Centrale avec la conjoncture actuelle, semble tout désigner, pour être un terrain de prédilection.

## **I UN PACTE A L'ECHELLE INTERNATIONALE**

Les mafias dont nous parlons aujourd'hui ne sont pas seulement new-yorkaises ou sicilienne, d'autres grands malfaiteurs pourraient être également considérés. Parmi ceux-ci citons : les yakuzas japonais, les triades chinoises, les mafias russes, les cartels colombiens, les groupes criminels nigériens, etc. Toutes ces organisations étaient déjà opérationnelles au de là de frontières nationales, mais la conjoncture actuelle leur procure des conditions tellement favorables pour opérer en toute quiétude.

La mondialisation des échanges engendre des ramifications de ces organismes dans la sous région qui opèrent en réseaux, ou tout simplement des mini « pieuvres » locales, appelés encore « feymania ».

Les mafias rassemblent de multiples services et des millions de personnes. Elles dirigent de réseaux de trafic de drogues dont les bénéfices sont estimés en millions de dollar et procèdent au blanchiment en réinvestissant une partie de cette somme dans les entreprises légales.

Il n'y a pas de trafic de drogue qui procure des revenus à ces organismes, il faut compter avec la multiplication des conflits dans la sous-région, le trafic d'armes, les revenus de la fraude, du jeu, du vol, de l'extorsion, de la contrebande, de la prostitution (trafic de jeunes filles) de la pornographie et des contrats d'assassinat.

Aujourd'hui, des syndicats de crime peuvent pénétrer des entreprises géantes et même des économies d'Etat et acheter des pays entiers « acheter l'économie d'un pays n'est pas un crime sanctionné parla loi » a déclaré un juge d'Etat en Russie.

- main basse sur la sous-région

L'Afrique centrale est perçue par les analyses géopolitiques comme une région désorganisée et chaotique, les sociétés mafieuses l'ont, quant à elles immédiatement appréhendé comme

une source potentielle de richesse inimaginable. La sous-région détient l'un des sous-sols le plus riche du monde si ce n'est le premier. On y trouve principalement : le pétrole, de l'or, du diamant, le cuivre, le fer, le charbon, le nickel, le zinc, la bauxite. Elle détient aussi d'énormes quantités d'uranium, de plutonium, de manganèse de cobalt, d'argent, de chrome de carbone et d'autres métaux précieux recherchés et utilisés dans la haute technologie, sans oublier de réserves de bois.

Tout ceci est à prendre dans un espace handicapé et en plein chaos, gangrené par la corruption et totalement ruiné économiquement.

- Mafia et joint venture

Conçue comme un pont magique vers le capitalisme la « joint venture » est supposée transformer l'économie par la mise en place d'entreprises modèles ayant recours à la technologie et à l'argent de l'ouest. Alors que les investisseurs occidentaux, sérieux, découragés par l'instabilité de la sous-région, hésitent, les investisseurs véreux, eux, se précipitent. C'est ainsi que le pont magique vers le capitalisme est devenu un monde infamant de corruption rampante et de manipulation financière, visant principalement à obtenir des autorisations pour exporter à bas prix des matières premières avec la clef des profits énormes. Les « joint venture » sont devenus ainsi l'instrument principal de la pénétration criminelle de l'économie. Tandis que quelques « joint « venture saines contribuent marginalement au développement de l'économie, celles qui sont sous influence criminelle n'y contribuent pas, ne produisent rien, ne prennent aucun risque et ne créent aucune richesse pour les pays, sauf quelques « feymens » qui volent tout ce qu'ils trouvent. C'est grâce à eux que les malfaiteurs locaux et leurs collègues étrangers travaillent main dans la main. On les trouve dans divers secteurs : bois, pétrole, cacao café, jeux etc. sans compter les exportations illégales des produits précieux et stratégiques rendus possibles par pots de vins.

## II ACTIVITES DES ORGANISATIONS CRIMINELLES DANS LA SOUS REGION AFRIQUE CENTRALE

Les organisations criminelles transnationales exercent toutes sortes d'activités illicites dont il serait impossible de dresser une liste complète. Certaines activités sont importantes et doivent être l'objet d'une très grande attention.

- le trafic de drogues

L'observatoire géopolitique de drogue souligne l'importance croissante de la zone comme plaque tournante à la fois de la production et de la consommation de stupéfiants. Parmi eux, le cannabis semble le produit le plus prisé dans la sous-région. C'est une industrie très lucrative. Le trafic rapporte de milliards de dollars, naturellement avec des conséquences négatives sur le plan de la santé publique. En outre cette activité à profit élevé contribue en grande partie à corrompre les pouvoirs publics, et procure aux organisations criminelles une certaine quiétude.

- la filière de l'immigration illégale et prostitution

Dans le panel des activités illicites des organisations criminelles, citons l'augmentation de la contre bande de personnes. Celle-ci revêt plusieurs dimensions :

- le trafic d'immigrants illégaux. Selon les estimations fondées, le transport illégal de personnes de nos pays vers les pays riches se chiffre à des dizaines de milliers des immigrants à de graves dangers ; à l'exemple des vexations.

- Les femmes particulièrement sont très vulnérables. Elles sont souvent l'objet d'une exploitation sexuelle. Souvent endettées vis à vis des passeurs, elles sont forcées de se livrer à des activités criminelles pour rembourser leurs dettes.

- le trafic des armes

La différence entre l'offre licite et illicite d'armes n'est pas toujours claire. La différence réside davantage dans la nature de l'utilisateur final, plutôt que dans la nature de produit.

L'utilisateur peut-être un Etat peu scrupuleux que la communauté internationale s'efforce d'isoler ou un groupe ethnique qui cherche à contourner un embargo. En tout cas, le trafic d'armes au marché noir présente plusieurs caractéristiques :

- l'opération revêt toujours une forme clandestine dont les revenus sont souvent blanchis : des bénéfices considérables qu'elles procurent peuvent avoir des répercussions importantes sur les conflits locaux et sur la capacité de ces groupes de poursuivre leurs objectifs de menacer la paix et la sécurité. En outre, le trafic de drogues et d'armes semble de plus en plus lié, du fait que certains groupes ethniques se livrent au trafic de drogue.

De nombreux indices permettent de conclure que la criminalité organisée contribue au désordre et aux bouleversements politiques dans la sous-région. Certains accords ignobles sont devenus monnaie courante et par ce fait, un grand nombre de conflits ethniques et politiques se trouvent aggravés par des alliances malsaines.

- le terrorisme et organisation criminelle

Le crime transnational et le terrorisme ont des objectifs très différents. Des organisations criminelles transnationales utilisent la terreur uniquement pour créer uniquement un climat favorable à leur entreprise. Elles sont généralement prêtes à travailler à l'intérieur du système existant aussi longtemps que celui-ci est malléable. Leurs objectifs politiques quant à elles, visent certaines politiques de répression, mais elles ne cherchent pas à bouleverser la structure politique existante (qu'elles ont peut-être déjà corrompu). En revanche, les groupes terroristes poursuivent les objectifs politiques qu'ils veulent renverser le statut-quo. Ils peuvent se lancer dans les trafics (armes, drogues) pour se procurer des ressources pour atteindre leurs objectifs politiques.

Cependant, certaines organisations criminelles peuvent adopter la tactique de la terreur en organisation des attaques terroristes contre l'Etat et ses représentants dans le but d'interrompre les enquêtes, d'empêcher l'adoption de mesures énergétiques par des pouvoirs publics (certaines lois), en supprimant certains fonctionnaires ou de pousser certains juges à prononcer des peines plus clémentes.

En tout cas, les liens entre mafia et terrorisme sont souvent les « relations d'affaires » dans lesquelles chaque partie utilise l'autre pour atteindre ses objectifs respectifs. Il y en a eu de telles alliances sous d'autres cieux. En Colombie, les cartels et les mouvements révolutionnaires comme le FARC et le M-19 qui ont développé de relations de coopération complexes, malgré des divergences idéologiques.

- le trafic des femmes

La prostitution constitue depuis longtemps un élément majeur des activités des organisations criminelles en réduisant les femmes à l'état d'esclaves. Ce trafic traite les femmes comme des « marchandises ayant une valeur marchande, l'industrie du sexe n'est pas accidentelle, elle



joue un grand rôle dans l'économie monde où les femmes pourraient au plaisir et au besoin du monde développé. Une variante qui intéresse le crime transnational, c'est la filière de mariages par correspondance (via internet) les agences matrimoniales de placement et de mannequins Sidons prolifèrent localement à quête de jeunes filles naïves dont l'exploitation sexuelle est au bout de la chaîne dans les pays d'accueil. De même l'adoption des enfants mérite une surveillance particulière.

- Le trafic d'organe

Un des motifs pour lesquels les enlèvements et les partitions sont fréquents de nos jours est la voie de trafic d'organe voir ossements. Il est bien connu que le marché noir des organes humains est un commerce lucratif. Cette activité intéresse aussi le crime organisé. C'est un domaine où les possibilités de corruption du milieu médical sont énormes.

- Le vol et contre bande de véhicules

Un autre problème important est celui du vol de véhicules, (en général de haute gamme). La proportion de véhicules volés qui ne sont pas retrouvés actuellement (près de 40%) est un indicateur du nombre de véhicules noirs de frontières des Etats. La mafia locale (feymania) est particulièrement efficace dans ce domaine. C'est une industrie florissante qui rapporte beaucoup et présente de faibles risques, car les taux d'arrestation et de condamnation des voleurs de voitures sont très faibles. Bien que moins grave que les autres activités de criminalités organisées, le vol de voiture est une source de revenus illicites qui peut aider les groupes de criminels à consolider leur position dans certains pays.

- globalisation des échanges et crime économique

La globalisation des échanges entraîne de plus larges opportunités de profit. Ce facteur concerne le système économique et financier dans sa totalité, dans son côté légal aussi bien que dans son côté illégal. L'internationalisation des échanges étant à son tour le résultat d'une pluralité de facteurs. L'instauration de liens économiques et politiques plus étroits entre pays géographiquement et culturellement proches a eu comme conséquence l'atténuation des contrôles aux frontières et une accélération importante des échanges. Toujours sur le plan économique, la mise en concurrence des opérateurs économiques sur le marché international a ouvert la voie à de nouvelles possibilités d'enrichissement surtout dans des pays en voie de développement comme ceux d'Afrique Centrale qui sont en majorité en phase de transition économique et politique.

A cela s'ajoute le cas particulier du chaos politique de cette sous-région, ceci se traduit par une plus large circulation des délinquants économiques, des marchandises illicites et des capitaux d'origine illégale.

Les multinationales du crime, qui mêlent activités licites et illicites profitent aussi de ce climat, pour mener leurs besognes en toute quiétude. C'est le terrain de prédilection de pots de voir,

La corruption règne en maître avec ses préjudices qu'elle porte au fonctionnement de l'administration publique.

La criminalité internationale se présente aujourd'hui comme l'un des grands défis auxquels, les Etats de la sous-région doivent faire face. Les risques les plus importants ne découlent pas de la délinquance individuelle ou occasionnelle, mais proviennent directement de l'activité des organisations criminelles. Ces dernières tendent à adopter le modèle des sociétés

multinationales. Les énormes possibilités d'enrichissement licite et illicite et les potentialités qu'offrent les pays d'Afrique Centrale sont de terrains de prédilection pour les sociétés mafieuses. Champs ouverts à tous les trafics possibles et imaginables ; ajoutées à cela les tragédies passées et présents qui empêchent que les ressources, déjà limitées et par conséquent, presque la totalité de pays de cet espace se retrouvent sans défense.

Ainsi ces sources criminelles mettent en danger, voire détruisent la stabilité de gouvernements, les progrès de la démocratie, la viabilité des économies et la sécurité des citoyens.

# CRIMINALITE ORGANISEE ET INSECURITE AU CAMEROUN

*Yves Alexandre CHOUALA (Dr)*  
*Chercheur, GRAPS, YAOUNDE*

## INTRODUCTION

Au cours de la dernière décennie, le Cameroun, s'inscrivant en cela dans une dynamique sociétale globale, a connu une profonde transformation de sa scène criminelle ayant conduit à l'émergence de nouvelles formes d'expression de l'insécurité. Deux tendances lourdes ont notamment marqué cette transformation : la démultiplication des centres d'exercice de la violence organisée et la professionnalisation progressive du métier de criminel. Plus précisément, l'heure est à l'émancipation extra-étatique des groupes d'acteurs sociaux vivant *par et pour le crime* ; à l'inscription de l'assistanat, du vol, du viol, du hold-up dans les répertoires de constitution des patrimoines privés et d'ascension sociale. Aussi la criminalité et l'insécurité qui en est le corollaire relève, dans le contexte camerounais, de l'« ordre de la banalité » ; c'est-à-dire de l'ordre d'une *expérience existentielle générale* que vit, aussi bien plus dans la sphère publique que dans l'espace domestique/privé, la majorité sociale.

## LES FIGURES DOMINANTES DE LA CRIMINALITE ORGANISEE AU CAMEROUN

Dans le contexte socio-politique camerounais, la criminalité relève du phénomène global de la privatisation de la violence organisée. Elle traduit en outre l'émergence sociale de « nouvelles arènes » du pouvoir qui s'approprient les instruments d'exercice de la coercition et des prélèvements des individus autrefois entre les seules mains de l'Etat. La criminalité prend au Cameroun une pluralité de formes.

### **1- Les gangs (urbains)**

Les gangs, entendus dans le sens péjoratif d'associations de malfaiteurs, d'organisations criminelles structurées chacune autour d'un « patron » et fonctionnant sur la base d'une division sociale des tâches à l'intérieur, sont les principaux vecteurs du grand banditisme et de la grande criminalité urbaine au Cameroun. Il s'agit d'associations de malfrats qui se dotent de moyens propres d'administration de la violence et qui disposent de répertoires propres de sanctions des « faux types » - la liquidation physique notamment. La prolifération de gangs est la forme dominante de la dynamique de la criminalité organisée dans la société camerounaise. Des rapineries par lesquels lesquelles elle s'exprimait naguère, le grand banditisme s'est très vite transformé pour prendre la forme de cartels et/ou de réseaux solidement structurés sous le modèle de ce que A et H. TOFFLER appelle l'« empire du souterrain » (TOFFLER, 1991). Les gangs possèdent chacun une armée, des agences de renseignements, des relais sociaux et bureaucratiques-politiques qui rivalisent parfois les services d'intelligence étatique. On comprend pourquoi ils attaquent les édifices publics ainsi que les symboles de la sécurité étatique : Délégation générale à la sûreté nationale, Ministère de la Défense, de l'Education nationale, des Finances, de la Culture, de la Communication etc.

### **2- Les réseaux criminels transnationaux**

Les réseaux criminels désignent les acteurs malfrats qui coalisent leurs actions et mettent en commun leurs ressources dans la visée de la défense, de la stabilisation et de la

maximisation de leurs intérêts et profits. A l'instar des gangs urbains, les réseaux criminels transnationaux se déclinent sous la figure de « prédateurs collectifs ». Les réseaux de la criminalité transnationale sont principalement formés au Cameroun par les « coupeurs de routes » ou « zarguinass ». Les « coupeurs de routes » désignent dans la terminologie sécuritaire camerounaise, tchadienne et centrafricaine, des groupes de bandits armés opérant à la lisière des territoires frontaliers et spécialisés dans l'attaque des véhicules de transport public ou privé, des villages, des troupeaux. Leurs cibles intègrent également les hommes d'affaires, les postes de douane, de police, et de gendarmerie. Les « coupeurs de routes » procèdent en quelque sorte à une unification criminelle des territoires camerounais, tchadien et centrafricain. Entre 1995 et 1998, on a dénombré dans l'Extrême-nord camerounais, environ 200 attaques de coupeurs de route avec comme bilan : 49 morts, 88 blessés, 167 bœufs volés, une somme de 45.457.355FCFA emportée, plus de 16 armes et 20 obus ramassés (CHOUALA, forthcoming).

### **3- La violence privée indirecte**

S'inspirant de Achille MBEMBE décrivant un phénomène relativement proche (MBEMBE, 1999), la violence privée indirecte pourrait renvoyer au détournement des moyens légitimes de violence ou des instruments et des moyens de la coercition étatique à des fins privées. C'est en quelque sorte, la privatisation de la violence légitime d'Etat ou plutôt la transformation des positions officielles, des moyens et instruments officiels d'administration de la violence en rentes d'accumulation privée. La violence privée indirecte est, au Cameroun, le fait de « certains éléments véreux des forces de l'ordre » qui s'associent, lorsqu'ils ne les patronnent pas, les groupes de malfrats. Nombre de policiers, gendarmes, militaires aussi bien de rang que gradés patronnent et couvrent des gangs qui, par la médiation de ce patronage et de cette couverture, s'alimentent à bon compte dans les poudrières d'Etat.

### **4- Les activistes nationalitaires**

La montée en signification des groupes nationalitaires sur la scène de l'insécurité nationale a été considérable ces derniers temps. Les activités nationalitaires se sont auto-construites en mouvement d'émancipation politique par le moyen de la lutte armée. Le principal cadre de lutte pour cette émancipation politique est constitué au Cameroun par la Southern Cameroon National Council (SCNC). Celle-ci comporte de nombreuses fractions notamment le Cameroon Anglophone Movement, le Free West Cameroon Movement et l'Ambazonia Movement. Ces acteurs nationalitaires ont inauguré en 1997 une guérilla procédant par l'attaque armée des symboles de l'Etat dans la partie anglophone du pays. L'attaque des activistes nationalitaires et la contre-attaque, mieux la répression légitime des forces nationales de sécurité ont contribué à l'instauration d'une instabilité sociale lourde de menaces sur la sécurité des individus.

## **CRIMINALITE ET MAINTIEN DE L'ORDRE**

La montée de la grande criminalité au Cameroun a conduit à une restructuration des technologies étatiques de sécurisation des hommes et des biens. Face aux déperditions de légitimité étatique ainsi qu'à la précarité sociale à laquelle a conduit la montée en professionnalisation de la criminalité organisée, des réponses officielles et populaires se sont élaborées. D'un côté l'Etat réagit par des encadrements sécuritaires de crise mis en œuvre par le biais de structures d'exception tandis que de l'autre, la société va procéder par la constitution des dispositifs privés de vigilance et d'autodéfense.

## **Encadrements sécuritaires étatiques de crise et crise sécuritaire**

La diffusion sociale de la violence criminelle a eu pour effet la réorganisation du maintien de l'ordre autour des structures d'exception dont « le commandement opérationnel » dans la ville de Douala et l'opération Vautour » à Yaoundé. Encadrement sécuritaire de crise, le commandement opérationnel est aussi en même temps une crise de l'encadrement sécuritaire en ceci qu'il traduit l'incapacité des « forces de sécurité » de mener à bien la tâche sécuritaire qui leur est dévolue. Les « forces de l'ordre » s'avèrent peu aptes à contenir des formes de menaces non militaires qu'accompagne la complexité criminelle. Dans ce contexte, le « commandement opérationnel » s'institue comme une conjoncture sécuritaire ; c'est-à-dire comme un encadrement sécuritaire conjoncturel qui laisse inchangée la nature structurelle de la crise qui affecte les dispositifs étatiques de contention de la violence, de disciplinarisation des comportements et de sécurisation des hommes et des biens. Par ailleurs de par ses méthodes d'action le commandement opérationnel est paradoxalement apparu à certains égards comme un facteur d'insécurité urbaine. En effet les « procédures curatives » et « répressives » de « traitement de l'insécurité » (OYONO et OWONA NGUINI, 2000 : 16) appliquées par le commandement opérationnel et qui ont pour l'essentiel reposées sur les traques, les arrestations, « voire l'élimination des bandits », sont loin de mettre les populations à l'abri des formes de liquidation physique clandestine à l'instar de celles administrées par les bandes criminelles. En tout cas tout se passe comme si « la reconquête citoyenne des quartiers » qui a été le leitmotiv de la mise sur pied du « commandement opérationnel » et des autres opérations de choc de même nature à l'instar de « Vautour » semble aujourd'hui reposer sur le démantèlement de ces structures sécuritaires d'exception.

## **Les réponses populaires à la criminalité**

La multiplication des coalitions extra-étatiques d'exercice de la violence organisée a eu pour effet la privatisation de la sécurité. Dans un contexte où l'Etat apparaît de plus en plus comme « désarmé », défait par les professionnels du crime, les individus procèdent à la mise sur pied de dispositifs privés de surveillance et de sécurisation ; d'où une prolifération des comités de vigilance et des groupes d'auto-défense. Le « temps national » de l'auto-défense, c'est la reprise en main, par des coalitions d'individus, de la tâche de sécurisation que l'Etat s'avère de plus en plus incapable d'assurer tout seul. La géographie sécuritaire du Cameroun fait ainsi ressortir un monde sécuritaire éclaté en de multiples territoires sécuritaires : groupes d'autodéfense, vigiles des sociétés de gardiennage, milices des partis politiques et des hommes d'affaires. En tout cas, la sécurité ne fait plus l'objet d'une prérogative exclusive des pouvoirs publics, elle s'affirme désormais sinon comme un « bien commun » du moins comme un service public admettant l'intervention des acteurs privés.

Cependant, tout comme le caractère exceptionnel des structures sécuritaires de crise mises en place par le gouvernement a conduit à la dérive des exécutions extra-judiciaires, la justice populaire qui est aussi apparue comme la modalité populaire de la vengeance contre les malfrats n'a pas été sans risque sur la sécurité des individus. La bastonnade, la flagellation, la mise à mort qui sont les méthodes de gestion de l'insécurité criminelle par la justice populaire s'avèrent peu compatibles avec l'exigence du respect des droits de l'homme.

## **CONCLUSION**

En définitive, la démonopolisation étatique de la violence organisée nourrit les dynamiques de la criminalité en cours au Cameroun et a pour effet le processus de privatisation de la sécurité publique. Cette transformation de la scène sécuritaire nationale affecte de plein fouet le pouvoir politique dans sa prérogative régaliennne du maintien de l'ordre public et de la sécurisation des hommes et des biens. L'heure est à l'ouverture du champ sécuritaire national qui voit l'apparition, en son sein, de nouveaux acteurs qui remettent en cause le monopole sécuritaire de l'Etat notamment les sociétés de gardiennage et les groupes d'autodéfense. Pour endiguer la grande criminalité, l'Etat a réagi par la mise sur pied de structures d'exception à l'instar du « commandement opérationnel » et de l'opération « Vautour » tandis que réponses sociales se sont organisées autour des « comités de vigilance » et des groupes d'autodéfense. Il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, d'encadrements sécuritaires de crise qui traduisent une crise des dispositifs étatiques de maintien de l'ordre et de sécurisation des hommes et des biens. Ceux-ci vont, à leur tour, s'avérer comme des vecteurs supplémentaires d'insécurité au regard de leurs procédés et méthodes de lutte contre la grande criminalité au demeurant peu compatibles avec les exigences des droits de l'homme.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHOUALA, Yves Alexandre, « Conjoncture sécuritaire, champ étatique et ordre politique au Cameroun : éléments d'analyse anthropo-politiste d'une crise de l'encadrement sécuritaire et d'un encadrement sécuritaire de crise », POLIS, REVUE CAMEROUNAISE DE SCIENCE POLITIQUE, vol. 8, numéro spécial, 2001, pp. 19-64.
- MBEMBE, Achille, DU GOUVERNEMENT PRIVE INDIRECT, Dakar, CODESRIA, 1999
- MONJARDET, Dominique et THOENIG, Jean Claude (Etudes réunies et présentés par), « Police, ordre et sécurité », REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE, XXXV-3, Juillet-septembre 1994
- OYONO, Jean Bosco et OWONA NGUINI, Mathias Eric, « Le commandement opérationnel : solution durable à l'insécurité ou régulation passagère ? », ENJEUX. BULLETIN D'ANALYSES GEOPOLITIQUES POUR L'AFRIQUE CENTRALE, N° 03, Avril-Juin 2000, pp.12-16
- TOFFLER, A et H., LES NOUVEAUX POUVOIRS (POWERSHIFT). SAVOIR, RICHESSE ET VIOLENCE A LA VEILLE DU XXI<sup>e</sup> SIECLE, Paris, Fayard, 1991.
- « Violences par temps de paix », ESPRIT, N°248, décembre 1998